

■ **Blanc Consultants Holding SA**, à Le Mont-sur-Lausanne (FOSC du 25.03.2002, p. 13). Statuts modifiés le 12 mai 2003. Capital réduit, au sens de l'art. 735 CO, de CHF 1'200'000 à CHF 480'000, la valeur nominale des 12'000 actions nominatives étant réduite de CHF 100 à CHF 40. Capital porté de CHF 480'000 à CHF 1'200'000 par l'émission de 18'000 actions nominatives de CHF 40. Capital-actions entièrement libéré: CHF 1'200'000, divisé en 30'000 actions nominatives de CHF 40, avec restrictions quant à la transmissibilité.

Journal no 4753 du 14.05.2003
(00998350 / CH-550.1.029.054-7)